

Le WEF en quête d'un successeur crédible

GOVERNANCE Peu après la mise en lumière de son lien avec Jeffrey Epstein, Børge Brende, le président de la direction générale du Forum économique mondial, a présenté sa démission hier. Trouver la perle rare qui le remplacera représente un test crucial pour l'institution

JULIE EIGENMANN

C'est un nouvel épisode dans la gouvernance déjà chahutée du World Economic Forum. «Après mûre réflexion, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de président et directeur général du Forum économique mondial»: C'est ainsi que Børge Brende s'est exprimé par voie de communiqué de presse hier.

«Je suis reconnaissant pour l'incroyable collaboration avec mes collègues, partenaires et électeurs, et je pense que le moment est venu pour le Forum de poursuivre son important travail sans distraction», a-t-il développé. Il avait été nommé président de la direction générale en 2017.

Une décision qui intervient après les récentes révélations sur des rencontres et des e-mails échangés en 2018 et 2019 entre Børge Brende et Jeffrey Epstein. Début février, la *NZZ* indiquait que les responsables du Forum de Davos avaient ouvert une évaluation indépendante, selon leurs termes, sur leur propre président concernant ses relations avec le pédocriminel américain qui s'est suicidé en 2019.

A ce sujet, toujours dans le communiqué publié hier, les coprésidents *ad interim* du conseil de fondation, André Hoffmann et Larry Fink, signalaient que «l'examen indépendant mené par un conseiller externe est terminé. Les conclusions indiquent qu'aucun élément préoccupant supplémentaire n'a été identifié au-delà de ce qui avait déjà été communiqué». Les coprésidents expriment par ailleurs une «sincère gratitude à Børge Brende pour sa contribution significative au Forum économique mondial. [...] Nous respectons sa décision de démissionner.»

Une direction «ad interim»

Les deux coprésidents se disent aussi heureux d'annoncer qu'Alois Zwinggi, l'un des directeurs du WEF, assurera l'intérim à la présidence et à la direction générale, précisant que «le



Børge Brende: «Je pense que le moment est venu pour le Forum de poursuivre son important travail sans distraction.» (COLOGNY, 13 JANVIER 2026/CYRIL ZINGARO/KEYSTONE)

conseil de fondation supervisera la transition à la tête de l'organisation, y compris le processus visant à trouver un successeur permanent».

«On ne connaît pas le détail des liens entre Jeffrey Epstein et Børge Brende, mais dans tous les cas le soupçon porte atteinte à la réputation du WEF, commente l'expert en gouvernance Dominique Freymond. Sa démission était inéluctable, sinon les membres du conseil de fondation auraient dû la lui réclamer.»

Alois Zwinggi sera donc président et directeur général par intérim. Pourrait-il être confirmé par la suite à ce poste? «Ce ne serait pas une bonne

chose pour la crédibilité du WEF, il faut que cette situation reste temporaire, répond Dominique Freymond. Il faut quelqu'un de fort, actif, indépendant: un président *ad interim* est forcément biaisé. Ce profil doit représenter un contre-pouvoir par rapport à la direction, avoir une réputation irréprochable, une stature internationale, des compétences dans le domaine économique et une bonne appréciation de la politique. Il doit aussi être capable d'ouvrir un vrai chantier sur la gouvernance du WEF, où subsiste beaucoup de flou, notamment en matière de rémunérations et de statuts.» *Le Temps* s'était interrogé dans une

«On ne connaît pas le détail des liens entre Jeffrey Epstein et Børge Brende, mais le soupçon porte atteinte à la réputation du WEF»

DOMINIQUE FREYMOND,
EXPERT EN GOUVERNANCE

enquête en septembre sur la conformité des rémunérations des dirigeants de la fondation.

Comité de nomination et vérification d'antécédents

La mission sera celle de redorer le blason du WEF, poursuit Dominique Freymond, estimant par ailleurs que la manière dont avait été blanchi le fondateur, Klaus Schwab, d'accusations d'utiliser des fonds de l'organisation à des fins personnelles était «discutable».

Pourquoi pas un profil scientifique «qui soit aussi à cheval entre le monde politique et celui des affaires, pour un regard avisé sur notre monde géopolitique en

mutation», avance Raphael Asseo, partenaire au sein du cabinet de recrutement Page Executive, souvent mandaté pour des profils de direction. Pour le spécialiste, il pourrait venir de l'externe comme de l'interne mais «a un devoir d'exemplarité, tout comme l'institution».

Et quel que soit le profil choisi, le temps des directeurs généraux «tout-puissants», surtout pour couvrir des sujets aussi complexes que ceux qu'aborde le WEF, est révolu, assure-t-il. «Il faut waussi quelqu'un qui sache déléguer, être l'aïlier d'une équipe plutôt que joueur de golf solitaire», image-t-il.

Et maintenant, quel processus doit entamer la fondation pour ce recrutement aux enjeux importants? «Une bonne pratique est de nommer un comité de nomination et rémunération et de faire appel à des chasseurs de têtes. Tout dépendra donc aussi des membres d'un tel comité: auront-ils le courage de prendre quelqu'un qui ait vraiment envie de remettre de l'ordre?» Un tel recrutement peut durer de six à neuf mois, évalue Dominique Freymond.

Autant prendre le temps et faire un bon choix, qui peut nécessiter entre trois et neuf mois, estime pour sa part Raphael Asseo. Il mentionne l'importance, pour de tels postes à responsabilité, du processus de *background-check*, ou vérification d'antécédents, qui va bien plus loin qu'une seule prise de références: «Cela va au-delà de la sphère professionnelle, avec une vérification scientifique et détaillée, qui amène notamment à se pencher sur des moments de carrière, l'authenticité d'un diplôme, la fréquentation d'un groupe. Et cela passe d'abord par un entretien avec la personne, qui lui donne l'occasion de dire ce qui pourrait représenter un problème dans son parcours.»

Contacté, le WEF n'a pas répondu à nos questions et renvoie à son communiqué. Klaus Schwab ne souhaite pas non plus s'exprimer à ce sujet. ■

L'or noir de la flotte fantôme russe perturbe le marché

Énergie Les sanctions internationales, considérablement durcies, privent d'acheteurs un volume significatif de pétrole russe, iranien ou vénézuélien.

Bertille Bayart

Combien sont-ils, leurs cuves pleines d'or noir, à errer ou à stationner en mer, sans destination parce que sans acheteur pour leur cargaison? «Probablement 150 à 200 tankers, avance un trader, pour ce qui concerne le seul pétrole russe.» Depuis plusieurs mois, une partie significative de la «flotte fantôme» – qui arbore des pavillons de complaisance et est dédiée au commerce du pétrole sous sanctions russe, iranien, ou, jusque très récemment, vénézuélien – est en déshérence. «Ce qu'on observe sur le marché, c'est qu'il y a de plus en plus de pétrole russe qui est, comme on dit, «sur l'eau», c'est-à-dire qu'il est dans des pétroliers, mais il ne trouve pas d'acheteur», expliquait mi-février dans «Ecorama» le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné.

Le phénomène est directement lié au durcissement récent des sanctions qui frappent le pétrole russe en particulier, à la fois au départ, en transit et à l'arrivée de son périple interlope. Depuis le 21 novembre dernier, les deux grandes compagnies russes de production



Des dizaines, voire des centaines de tankers russes errent en mer sans acheteurs pour leurs cargaisons. AFP/Andy Buchman

pétrolière, Lukoil et Rosneft, sont des entités sanctionnées par les autorités américaines. Quiconque travaille avec elles est passible de sanctions dites «secondaires» aux États-Unis. L'Union européenne a par ailleurs ajouté les produits raffinés issus de brut russe à la liste des produits qu'elle bannit de ses approvisionnements. «L'achat de pétrole russe est devenu toxique. Y compris sur le marché parallèle qui s'était créé après le début de

la guerre en Ukraine», explique Jean-François Lambert, président de Lambert Commodities.

«Nous avons décidé de les traquer»

En mer, «il y a une chasse aux bateaux russes», décrivait Patrick Pouyanné. Sur France 2 lundi, l'amiral Nicolas Vaujour, chef d'état-major de la marine, a estimé à «un millier» le nombre de bateaux qui «essayent de contourner l'ensemble des sanctions européennes sur l'export de pétrole russe». «Nous avons décidé de les traquer», a-t-il affirmé. Au moins 600 ont été identifiés et individuellement inscrits sur liste noire par l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Plusieurs ont été arraisonnés, comme le *Boracay*, au large des côtes atlantiques françaises en septembre, et le *Grinch*, en Méditerranée, au mois de janvier.

À destination, la situation s'est aussi beaucoup compliquée. La menace des sanctions secondaires dissuade les acheteurs, y compris sur le marché gris du pétrole sanctionné. Depuis 2022, deux pays se sont imposés comme les principaux interlocuteurs de Moscou pour se faire livrer l'or noir russe: la Chine et l'Inde. Mais l'Inde a drastiquement réduit ses volumes d'achat. Ils étaient à 1,14 million de barils par jour en janvier, au plus bas depuis décembre 2022. Début février, Narendra Modi a conclu un accord commercial avec les États-Unis. Le premier ministre indien a «accepté d'arrêter d'acheter du pétrole russe» et s'est engagé à acquérir «plus de pétrole auprès des États-Unis et, potentiellement, du Venezuela», avait alors affirmé Donald Trump.

Un acheteur vous manque et tout est dépeuplé? La Chine poursuit comme si de rien n'était ses achats de pétrole russe. Mais Pékin ne compense pas la désertion des autres. Pas question pour Xi Jinping de trop dépendre de Vladimir Poutine: la Chine s'en tient à une limite implicite de 20% de ses approvisionnements.

Cette nouvelle donne conduit les professionnels du marché de l'or noir à s'intéresser à un nouvel indicateur, aux côtés des classiques données de production, de stocks, de consommation et de marges de raffinage. Le chiffre qui les préoccupe désormais, c'est celui du «pétrole sur l'eau». «Le total de pétrole en mer a augmenté d'un

montant stupéfiant de 248 millions de barils au cours de l'année 2025, dont 179 millions de barils provenaient de pétrole sanctionné», écrit l'Agence internationale de l'énergie dans son dernier rapport mensuel, mi-février.

Ce volume exceptionnellement élevé de pétrole sur l'eau a des conséquences sur les prix, puisqu'il stérilise une partie de la production, au moment où celle-ci est nettement excédentaire, ce qui devrait, selon les canons des marchés des matières premières, tirer les prix vers le bas. «On parle d'un volume énorme, c'est une épée de Damoclès pour le marché», explique un spécialiste du trading. «Les prix mondiaux du pétrole n'ont pas baissé malgré un excédent mondial. L'une des principales raisons de ce décalage est qu'une grande partie de cet excédent mondial s'est traduite par une augmentation des stocks de pétrole brut sanctionné «bloqué en mer», écrivent les analystes de Goldman Sachs. Les traders ont en réalité les yeux rivés sur les mouvements de deux flottes: la flotte fantôme et l'armada américaine rassemblée en vue de frappes potentielles sur l'Iran, susceptibles d'embraser le Moyen-Orient.

Alors qu'ils dégringolaient fin 2025, les cours du pétrole sont ainsi repartis à la hausse depuis le début de l'année. Le WTI américain est à près de 66 dollars (contre 57 dollars au 1^{er} janvier), le Brent européen à 71 dollars (contre 60 dollars).

Chute des recettes russes

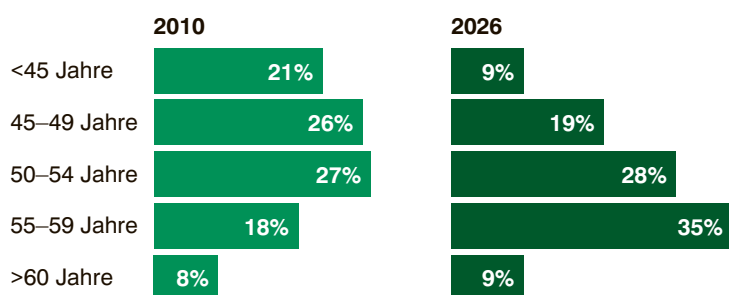
Cet étrange marché à deux vitesses a deux autres conséquences. La première se lit dans les prix du transport maritime d'hydrocarbures. L'immobilisation d'un nombre croissant de tankers et le besoin de la Russie de faire voyager plus longtemps et plus loin son pétrole participent à l'envolée des taux de fret. Ce n'est pas le moment de louer un VLLC, un tanker de grande capacité (2 millions de barils): il coûte 100'000 dollars la journée. C'est deux fois plus cher que fin 2025.

Le deuxième effet, le plus significatif, se lira dans les comptes de l'État russe. Le marché s'attend à ce que la Russie soit bientôt contrainte à réduire sa production. Pour l'heure, elle est obligée de casser ses prix comme jamais: le pétrole de l'Oural s'achète ces jours-ci à à peine plus de 40 dollars le baril. Dans sa note du 24 février, marquant les quatre ans de la guerre en Ukraine, le CREA (Center for Research on Energy and Clean Air) relève que «les recettes de la Russie provenant des exportations de combustibles fossiles ont chuté de 19% en glissement annuel et sont désormais inférieures de 27% aux niveaux enregistrés avant l'invasion».

Cet article sur le pétrole russe a été écrit par Le Figaro, membre français du réseau d'information LENA.

Topmanager werden immer älter

Geschäftsleitungsmglieder von Schweizer Unternehmen:
Verteilung nach Alter



Grafik: ssc / Quelle: Schillingreport

Kein Manager ist unter 50

GL-Mitglieder der Raiffeisen-Gruppe

Name	Alter
Philipp Ackermann	63
Helen Fricker	58
Niklaus Mannhart	58
Markus Voegelin	56
Gabriel Brenna (CEO)	52
Roalnd Altwegg	52
Christian Poerschke	51

Alter am Ende des Jahres 2025

Tabelle: ssc / Quelle: Raiffeisen



Allesamt männlich und mindestens 55 Jahre alt: Die Geschäftsleitung der Baselbieter Firma Endress + Hauser. Foto: PD

Manager über 50 sind die Norm

Überalterung in der Führungsetage Die Geschäftsleitungen werden gemäss einem Bericht immer älter. Diese Entwicklung sei problematisch, sagt Autor Guido Schilling. Eine Verjüngung nötig hätten etwa UBS, Axpo und Zurich.

Simon Schmid

Elegant gekleidet und mit entspanntem Lächeln: So präsentiert sich die Geschäftsleitung von Endress + Hauser auf ihrem offiziellen Pressebild. Der offensichtliche Schönheitsfehler: Auf dem Bild sind nur Männer. Während der Anteil weiblicher Führungskräfte in Schweizer Firmen laut einer neuen Studie des Headhunters Guido Schilling inzwischen bei gut einem Fünftel liegt, ist im Management des Baselbieter Mess- und Automatisierungstechnikherstellers keine einzige Frau vertreten.

In der Geschäftsleitung von Endress + Hauser gibt es aber noch eine weitere demografische Einseitigkeit. Keines der Mitglieder ist unter 55 Jahre alt. Und vier

von sechs sind über 60. Damit steht das Industrieunternehmen aus Reinach beispielhaft für einen Trend, der gemäss dem Schilling-Report seit einigen Jahren zu beobachten ist: die (Über-)Alterung im Management.

Fehlende Vielfalt sorgt für blinde Flecken

Die Studie untersucht in ihrer 21. Ausgabe, wie sich die Geschäftsleitungen der grössten hundert Arbeitgeber zusammensetzen. Ein Befund lautet: Die darin vertretenen Personen werden älter. So lag das Durchschnittsalter in den Geschäftsleitungen 2010 noch bei 50 Jahren. Heute liegt es bei 53 Jahren.

Wie das Papier herausstreicht, liegt der Hauptgrund dafür nicht in der generellen Bevölkerungs-

alterung. Sondern man muss heute eine umfangreichere Karriere absolviert haben, bis man in eine Geschäftsleitung berufen wird. Das mittlere Einstiegsalter ist von 47 auf 50 Jahre gestiegen.

Im selben Zug hat sich auch die Altersverteilung verschoben. Deutlich gestiegen ist der Anteil jener Geschäftsleitungsmitglieder, die zwischen 55 und 59 Jahre alt sind. Deutlich gefallen ist der Anteil der unter 50-Jährigen.

Der Studienautor erklärt dies mit den gestiegenen Anforderungen: Die Welt sei komplexer geworden, die Kadenz externer Ereignisse nehme zu. Das verlange nach «bewährter Führungs- und Lebenserfahrung», sagt Schilling. Allerdings weist er auch auf die problematischen Aspekte des Trends hin. Die abnehmende Ge-

nerationenvielfalt könne «strategische Blind Spots» erzeugen: etwa bei der Nutzung von modernen Technologien oder beim Zugang zu jüngeren Kundengruppen und potenziellen Mitarbeitenden. «Eine Firma, deren Geschäftsleitung durchwegs über 55 Jahre alt ist, hat am Arbeitsmarkt für junge Talente womöglich eine verringerte Strahlkraft.»

Generell hält Schilling eine gute Durchmischung für vorteilhaft. «Je grösser die Diversität von Managementgremien auch beim Alter ist, desto qualifiziertere Entscheide können diese Gremien in der Regel fällen.»

Endress + Hauser betont, dass solche Reports eine Momentaufnahme seien. Für den Erfolg sei es wichtig, dass man die Kunden

und Märkte verstehe und die wesentlichen Technologien beherrsche. «Das stellen wir durch eine hoch qualifizierte und diverse Belegschaft sicher», sagt ein Sprecher. Das Durchschnittsalter in der Geschäftsleitung sei dafür aber kein Massstab.

Immerhin: Dieses Jahr stossen vier neue Personen in die Geschäftsleitung von Endress + Hauser. Diese wird dadurch auch deutlich jünger werden.

Durchmischung ist keine Erfolgsgarantie

Laut Guido Schilling gibt es weitere Firmen, bei denen sich eine Verjüngung aufdrängt. Dazu zählen etwa Arysza, Axpo, Bobst, Bühler, Forbo, Sulzer, Swissport, UBS und Zurich. Bei ihnen ist das Durchschnittsalter auf Stufe der

Geschäftsleitung deutlich gestiegen – und liegt jeweils bei über 56 Jahren.

Auch die Manager bei Raiffeisen zählen mit knapp 56 Jahren im Schnitt zu den älteren. Dies im Gegensatz zu 2010, als das Führungsteam der Bankengruppe noch ein mittleres Alter von knapp 48 Jahren aufwies.

Das Beispiel von Raiffeisen zeigt aber auch, dass eine breite Durchmischung per se noch keine Erfolgsgarantie ist. In den frühen 2010er-Jahren leitete Pierin Vincenz die Bank, umgeben von einer eher jungen Geschäftsleitung. Die Ära endete in einer Serie von Krisen und Skandalen, welche die Bank am Ende viel Geld kostete und ihr eine beträchtliche Rufschädigung einbrachte.

POINT FORT

«Le risque de l'érosion des accords bilatéraux, c'est la désindustrialisation de la Suisse»

PARLEMENT. Gel des effectifs de l'Etat, coupes dans les dépenses... Damien Cottier durcit le ton. Le chef du groupe PLR à Berne défend aussi les accords avec Bruxelles, clés de la prospérité.

Jonas Follonier

C'était d'abord une idée portée par l'UDC: désormais, les libéraux-radicaux souhaitent également empêcher toute augmentation de postes au sein de l'administration fédérale. Selon Damien Cottier, chef du groupe PLR au Parlement, il s'agit de «mettre le gouvernement sous pression» et ainsi casser le réflexe d'une hausse des prélèvements obligatoires pour financer de nouvelles charges. Le conseiller national neuchâtelois dit constater un «manque de volonté politique pour prendre des décisions difficiles», afin notamment d'assainir les finances fédérales. D'après lui, la session de printemps qui s'ouvre lundi sera un test pour l'attitude du Centre à cet égard. Entretien.

■ **Le gel des effectifs de l'administration figure parmi les récentes revendications du PLR. C'est pourtant le chef du groupe UDC Thomas Aeschi qui a déposé une motion en ce sens, acceptée en décembre avec le concours de votre parti. A la tribune, le Zougois avait rappelé que sa formation avait proposé cette idée à sept reprises depuis 2011, toujours sans succès notamment parce que les libéraux-radicaux ne l'avaient pas soutenue. Pourquoi avez-vous changé d'avis?**

Nous avons plutôt durci le ton. Sur le fond, mon parti a toujours plaidé pour un Etat svelte et une gestion rigoureuse de son budget. Le problème avec ce genre de motions, c'est qu'elles peuvent fixer un cadre trop rigide qui limite la capacité d'action du gouvernement. La raison pour laquelle nous nous sommes finalement ralliés à cette idée est la nécessité de mettre le Conseil fédéral davantage sous pression sur ce thème. Le réflexe de l'exécutif pour financer de nouvelles dépenses semble être devenu la hausse des prélèvements obligatoires, notamment la TVA. Au PLR, nous nous opposons à toute taxation accrue de la population et des entreprises.

■ **Justement, votre parti est d'accord avec l'exécutif pour investir fortement dans l'armée, mais pas avec le financement prévu – une hausse de la TVA de 0,8%. Le sénateur Joseph Dittli (PLR/UR) propose notamment qu'une part des bénéfices extraordinaires de la Banque**



Damien Cottier. «Le réflexe de l'exécutif pour financer de nouvelles dépenses semble être devenu la hausse des prélèvements obligatoires», estime le conseiller national neuchâtelois.

nationale suisse (BNS) soit investie dans le renforcement de la défense. N'est-ce pas contradictoire avec l'indépendance de la BNS à laquelle le PLR se dit attaché?

Il faut absolument éviter de mettre une pression politique sur la BNS. Nous maintenons cette position. Il s'agirait ici d'utiliser la distribution supplémentaire de ses bénéfices, qui sont de toute manière versés à la Confédération et sont aujourd'hui affectés au remboursement de la dette. Cela dit, il faut empêcher à tout prix une hausse des impôts. Nous appelons donc à suivre d'autres pistes et à être créatifs. En priorité, il s'agit de freiner la croissance continue des dépenses. Nous demandons ainsi au Parlement d'adopter le plan d'allègement budgétaire 2027-2029 dans l'ampleur voulue par le Conseil fédéral et à ce dernier de prévoir un nouveau programme d'économies pour les années suivantes. Si des mesures supplémentaires doivent être prises, alors la vente d'une partie des actions de Swisscom que détient la Confédération – ce

«Souvent, il vaut mieux s'abstenir d'élaborer de nouvelles lois.»

Damien Cottier
Conseiller national (PLR/NE)

que propose le PLR – me paraît une bonne idée: il n'est pas bon que cette dernière soit actionnaire majoritaire d'une entreprise qui se déploie fortement, avec des risques, à l'étranger.

■ **Lors de la dernière session, le conseiller fédéral Guy Parmelin avait déclaré que la hausse des dépenses était avant tout due au nombre croissant de tâches que le législatif confie à la Confédération. Ne serait-il pas temps pour le Parlement d'arrêter d'augmenter le nombre de lois?**

C'est notre travail de faire des lois, mais il est vrai que les Chambres ont aussi la compétence d'en supprimer ou d'en modifier certaines. J'ajouterai que les autres grands groupes

déposent plus de projets législatifs que le nôtre, selon les chiffres de la dernière législature. Le PLR voit la politique d'un autre œil que les autres partis: l'Etat ne doit pas répondre à chaque petit problème de la société par une solution ad hoc... voire une taxe! Il doit poser un cadre général, comme cela s'est longtemps fait dans ce pays. Souvent, il vaut mieux s'abstenir d'élaborer de nouvelles lois.

■ **L'excédent de 300 millions de francs dans les comptes 2025 de la Confédération annoncé la semaine dernière, soit 1,1 milliard d'écart par rapport au déficit de 800 millions budgété, ne relativise-t-il pas l'urgence de grands plans d'économies?**

C'est un trompe-l'œil occasionné par des rentrées fiscales extraordinaires à Genève pour 1,5 milliard. Cet effet ne durera pas. Et pour la première fois depuis plus de 20 ans, les dépenses de la Confédération ont été plus élevées que budgété. L'effort pour rapprocher la croissance des charges de celle des re-

cettes dans les prochaines années reste indispensable, à plus forte raison si l'on veut financer les coûts toujours plus importants dans les domaines de la prévoyance et de la sécurité.

■ **Au-delà de la maîtrise des dépenses, quels sont les grands projets du PLR pour la Suisse?**

Avant tout, faire face de manière pragmatique aux incertitudes mondiales actuelles et futures. Pour ce faire, la Suisse doit selon moi s'engager à tout prix dans trois chantiers. Premièrement, diversifier ses partenariats économiques et multilatéraux afin de garantir nos places de travail, car on voit bien à quel point les alliances sont fragiles et les équilibres peuvent changer. Deuxièmement, développer la sécurité intérieure et extérieure. Troisièmement, travailler sur les conditions cadre pour renforcer la productivité du pays, qui connaît déjà plusieurs obstacles: imposition minimale des grandes entreprises (OCDE), franc fort, coûts de production, droits de douane... Ce qui a fait le succès de la Suisse est en train de s'effriter. Un grand effort doit nous unir pour redresser la barre. Il y va de la prospérité de la classe moyenne, de nos emplois et de nos PME.

■ **Quel est le principal frein à la mise en place d'un tel programme?**

Le manque de volonté politique pour prendre des décisions parfois difficiles, mais raisonnables. La gauche n'a de cesse de vouloir accroître l'Etat, et l'UDC d'isoler la Suisse au détriment du bon sens. Quant au Centre, je le sens de moins en moins enclin à mener une politique de droite. Et il vote de plus en plus avec la gauche. A cet égard, le paquet d'allègement budgétaire sur lequel le National se prononcera la semaine prochaine sera un test grandeur nature pour l'ex-PDC: est-il prêt à faire des économies ou se contentera-t-il paresseusement de proposer encore de nouveaux impôts?

■ **Le Centre a proposé un contre-projet à l'initiative**

Damien Cottier en huit dates clés

1975 Naissance à Neuchâtel

1997 Député au Grand Conseil neuchâtelois

2001 Master en lettres de l'Université de Neuchâtel

2003 DEA en relations internationales à l'IHEID

2008 Chef de la communication du PLR suisse

2010 Conseiller personnel du chef du Département fédéral des affaires étrangères Didier Burkhalter

2019 Conseiller national

2022 Chef du groupe PLR aux Chambres fédérales

de l'UDC contre une Suisse à 10 millions d'habitants.

Pourquoi ne pas en avoir élaboré un au PLR? L'immigration est une préoccupation majeure de la population...

La vraie alternative à cette initiative, c'est une série de mesures structurelles qui ne peuvent être agglomérées dans un même paquet: adapter les infrastructures de transport, densifier le territoire, faciliter les autorisations de construire, former plus de médecins généralistes, raffermir la politique d'asile... Le texte de l'UDC n'apporterait aucune solution et générerait de nombreux problèmes, à commencer par le risque de mettre fin à notre relation bilatérale avec l'Union européenne (UE) et à notre participation aux accords de Schengen-Dublin, essentiels pour notre sécurité et la gestion de la migration. Cette initiative plongerait la Suisse dans un chaos économique, sécuritaire et migratoire.

« Si nous voulons maintenir notre niveau de vie, nous ne pouvons en tout cas pas nous permettre de travailler moins et nous devons d'une manière ou d'une autre partir à la retraite plus tard. »

Damien Cottier

■ La population veut bénéficier de plus de prestations de retraite, sans travailler davantage. Comment résoudre cette équation sans passer par les impôts?

En disant la vérité. Le constat que vous faites, nous devons l'établir aussi en tant que politiciens, quitte à être impopulaires. C'est pourquoi nous devons réapprendre à être responsables, et non pas dire aux gens ce qu'ils veulent entendre en proposant des solutions miracles... qui évidemment ne marchent pas. Comme quand on promet une 13^e rente AVS sans indiquer comment on va la financer. Maintenant, on a une réponse du Conseil fédéral: par la TVA! Si nous voulons maintenir notre niveau de vie, nous ne pouvons en tout cas pas nous permettre de travailler moins et nous devons d'une manière ou d'une autre partir à la retraite plus tard.

■ Votre parti est fortement divisé sur l'initiative «200 francs, ça suffit» ou la soumission du nouveau paquet d'accords entre la Suisse et l'UE à la double majorité.

Comment interprétez-vous ces désaccords internes?

Le débat fait partie de l'ADN libéral-radical. Par ailleurs,

je pense que notre parti est beaucoup moins désuni que ce qu'on peut entendre. Nos membres sont alignés sur la plupart des grands sujets, comme on a pu le voir à notre dernière assemblée des délégués sur la sécurité ou la votation sur l'imposition individuelle. Concernant les accords avec l'UE, adoptés par nos délégués à une majorité de 75%, il s'agit de chercher le bon dosage entre la souveraineté politique et l'ouverture aux marchés extérieurs. C'est difficile, car le point d'équilibre n'est pas interprété de la même manière par tout le monde. Cela ne concerne pas que le PLR, mais toute la Suisse. Notre parti a cependant eu le courage d'avoir un débat large et ouvert sur le sujet, alors qu'on n'a toujours aucune idée de ce qu'en pense Le Centre, par exemple.

■ Vous incarnez au PLR l'une des principales voix pour défendre ces accords. Si la nécessité d'une bonne entente avec l'UE peut se défendre, surtout par les temps qui courent, n'exagérez-vous pas la portée économique de ce paquet?

Absolument pas. Certes, ces textes ne vont pas résoudre tous nos problèmes, mais l'enjeu est de ne pas en créer de nouveaux et de tout faire pour maintenir de bonnes conditions cadre! Dans ce monde si instable, la Suisse doit assurer la stabilité de sa relation avec son grand voisin et développer sur cette base un meilleur accès au marché européen, de loin son premier débouché. Sinon, Bruxelles a déjà averti qu'elle ne pourrait plus garantir le maintien de la voie bilatérale et risque de rechigner à la mise à jour de l'équivalence des normes techniques au commerce qui permettent aux entreprises suisses d'exporter comme si elles étaient basées dans l'UE. Un avantage de taille.

« Les Vingt-Sept représentent tout de même encore la moitié de nos exportations. »

Damien Cottier

■ Pourtant, la non-mise à jour de la reconnaissance mutuelle (ARM) entre la Suisse et l'UE en 2021 n'a pas empêché les entreprises medtech suisses de surperformer...

La santé des entreprises ne dit rien de l'emploi ou des investissements en Suisse! L'ARM, c'est ce qui donne du dynamisme au système. Il est notamment important pour que des sociétés s'implantent dans le pays qu'elles y créent des places de travail, qu'elles y investissent. Face aux obstacles, les entreprises trouvent

des solutions, c'est normal. Mais si c'est en investissant au Luxembourg ou en Allemagne plutôt qu'ici, alors ce n'est pas bon pour nous. Le risque de l'érosion des accords bilatéraux, c'est la désindustrialisation du pays. L'UE est un débouché dont la part des exportations a un peu diminué pour la Suisse, et c'est très bien que cette dernière diversifie ses partenariats, mais les Vingt-Sept représentent tout de même encore la moitié de nos exportations.

■ Vos conseillers fédéraux Karin Keller-Sutter et Ignazio Cassis ne sont pas les plus populaires du collège auprès du Parlement ou de la population... Vous qui avez vocation à les défendre, convainquez-nous en nous disant de quel élément de leur bilan respectif vous êtes le plus fier.

On ne devient pas conseiller fédéral pour être populaire. L'objectif de nos ministres est de servir la Suisse. Honnêtement, si l'on regarde le bilan de la centriste Viola Amherd ou de l'UDC Ueli Maurer, le PLR n'a pas à rougir... Karin Keller-Sutter mène une politique financière responsable qui permet de maintenir un cadre budgétaire sain et la compétitivité de notre économie et donc de notre prospérité, dans un contexte difficile. Quant à Ignazio Cassis, il mène la barque dans un océan de tempêtes, avec une ligne claire et consolidée, sans se mettre en scène, mais en agissant dans l'intérêt du pays.

■ Mais la neutralité suisse n'a jamais été aussi peu reconnue par les autres Etats!

C'est en partie vrai. Mais je ne pense pas que cela soit lié aux décisions de la Suisse, mais au repositionnement global dans ce monde en pleine mutation géopolitique. Dans ce contexte, il est logique que d'autres Etats cherchent à nous utiliser, pour leurs intérêts. Ce n'est pas pour autant que leurs critiques sont pertinentes. La Suisse continue pleinement à jouer son rôle particulier, on l'a encore vu il y a quelques jours à Genève avec des négociations sur l'Iran et l'Ukraine le même jour. Ou avec la présidence suisse de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ce dont peu de pays peuvent s'enorgueillir aujourd'hui.

■ Et vous, êtes-vous prêt à intégrer l'exécutif demain si l'occasion devait se présenter?

(Sourire). La question ne se pose pas aujourd'hui: nos deux ministres font un excellent travail et ils sont bien en place. Mais ce qui est sûr, c'est que le jour venu il y aura au PLR des personnalités prêtes à s'engager pour le pays. ■

50 bis 200 Milliarden Franken Zusatzschulden für den Bund?

Die Klimafonds-Initiative stellt unter einem grünen Deckmantel die Schuldenbremse grundlegend infrage

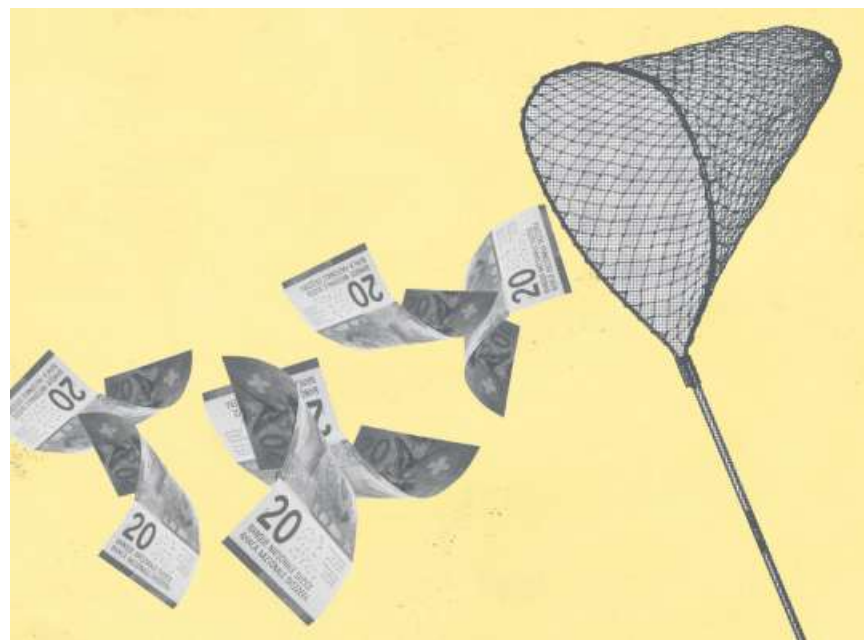


ILLUSTRATION PAULINE MARTINET / NZZ

HANSUELI SCHÖCHLI

Die Schweiz ist eine Trommelfeuer-Demokratie. In hoher Kadenz stimmen die Bürger über Vorlagen von grosser Tragweite ab. Oft beanspruchen weitreichende Volksinitiativen von links oder von rechts Bundespolitik und Bevölkerung. Ein typisches Beispiel ist die Klimafonds-Initiative der Linksparteien, die am 8. März an die Urne kommt.

Die Initiative richtet mit der grossen Kelle an. Der Bund müsste spätestens ab 2029 bis 2050 jährlich 0,5 bis 1 Prozent der Wirtschaftsleistung (Bruttoinlandsprodukt) in einen Subventionstopf stecken. Im Durchschnitt geht es um 5 bis 10 Milliarden Franken pro Jahr, was total bis 2050 zu heutigen Preisen 100 bis 200 Milliarden Franken entspricht. Die Initiative sagt nicht ausdrücklich, dass alles neue Gelder sein müssen. Doch selbst mit Anrechnung der bereits existierenden Klimasubventionen wären bis 2050 total mindestens etwa 50 Milliarden Franken verlangt.

«Das kann auch ohne neue Steuern und Abgaben finanziert werden», schreiben die Initianten im Abstimmungsbüchlein verlockend. Der Bund soll aber nicht etwa an anderen Orten sparen, sondern sich zusätzlich verschulden. Denn die Initiative will ein zentrales Element der Finanzpolitik des Bundes aushebeln: die Schuldenbremse.

Gemäss geltenden Regeln darf der Bund in einem durchschnittlichen Konjunkturjahr kein Defizit budgetieren. Die Initiative verlangt, dass die jähr-

lich in den Klimafonds fliessenden Gelder bei der Berechnung der zulässigen Höchstausgaben im Bundesbudget nicht berücksichtigt werden. Der Bund könnte damit seine Schulden bis 2050 je nach Art der Umsetzung um etwa 50 bis 200 Milliarden Franken erhöhen.

Was heisst hier «Investition»?

Die Initianten reden gerne von «Investitionen». Gemeint sind aber Subventionen. Dies zum Beispiel zur Förderung erneuerbarer Energien, von Gebäudesanierungen, Elektroautos und von Weiterbildungs- und Umschulungsmassnahmen im Kontext der Klimapolitik – «inklusive finanzieller Beiträge für den Ausgleich des Einkommensausfalls während der Ausbildungszeit», wie es im Initiativtext heisst.

Es geht somit offenkundig nicht um einen Fonds im privatwirtschaftlichen Sinn, der in Unternehmen investiert, daraus eine Rendite erwirtschaftet und verspricht, letztlich das eingesetzte Geld zusätzlich Gewinne zurückzuzahlen. Aus Sicht der Bundeskasse wären deshalb die verlangten Gelder für den Klimafonds als Konsumausgaben zu werten – ebenso wie zum Beispiel Subventionen für die AHV, die Landwirtschaft oder die Forschung.

Aus Sicht der Initianten sind Klimasubventionen eine Investition im Sinne einer Zukunftssicherung. Deshalb ist es für die Initianten gerechtfertigt, den Klimafonds via Zusatzschulden zu «finanzieren». Das mag zwar künftige Steuerzahler belasten, doch diese könnten im Gegensatz von einer klima-

schonenden Politik der Gegenwart profitieren.

Solche Überlegungen sind nicht unplausibel – wenn man grosszügig ausklammert, dass ein Schweizer Klimafonds für das Weltklima praktisch nichts bringt. Doch mit der genannten Logik liesse sich auch für viele andere Ausgabeposten des Bundes eine ähnliche Investitionsgeschichte erzählen. Besonders nahe liegt dieser Gedanke zum Beispiel bei der Forschung und der Verkehrsinfrastruktur. Auch Landwirtschaftssubventionen liessen sich als «Sicherung der Zukunft» verkaufen – etwa mit dem Argument, dass ohne Bauern die künftige Ernährungssicherheit der Schweiz gefährdet wäre. Ähnliches gilt im Prinzip auch für die Armeeausgaben. Sogar mit den Sozialausgaben liesse sich eine Investitionsgeschichte zimmern: Der gesellschaftliche Kitt von heute ist eine wichtige Voraussetzung für das Gedeihen des Landes morgen und übermorgen.

Das Steuerungsinstrument für die geltende Schuldenbremse ist die Finanzierungsrechnung des Bundes. Diese Rechnung beruht im Grundsatz auf Ein- und Ausgaben via effektive Geldflüsse. Investitionen im buchhalterischen Sinn

Klimafonds-Initiative

Eidgenössische Abstimmung
vom 8. März 2026

(zum Beispiel für den Bau von Strassen und den Kauf von Kampfflugzeugen) zählen dabei wie klassische Konsumausgaben schlicht als Ausgaben. Im Gegensatz wird die Finanzierungsrechnung nicht mit Abschreibungen belastet. Bei Ausklammerung gewisser Ausgaben mit «Investitionscharakter» von der Schuldenbremse wäre die Missbrauchsgefahr gross. Und ein stetiger Schuldenanstieg wäre programmiert.

Wer befiehlt, soll auch zahlen

Die geltende Schuldenbremse des Bundes verhindert keine Mehrausgaben für Klimapolitik, Forschung, Landwirtschaft, Armee, AHV und die unzähligen anderen guten Zwecke. Sie verhindert nur, dass wir die Kosten heutiger Ausgabenbeschlüsse ausschliesslich künftigen Generationen anhängen können: Heutige Zusatzausgaben zwingen heute zu Einsparungen an anderen Orten oder zu höheren Steuern. Die Schuldenbremse hat den Staat nicht ausgehungert: Seit deren Einführung sind die Bundesausgaben pro Einwohner teuerungsbereinigt weiter gewachsen, und

insgesamt wuchsen sie prozentual fast so stark wie die Volkswirtschaft.

Laut der Bundesverfassung müssen Einnahmen und Ausgaben des Bundes «auf Dauer im Gleichgewicht» sein. Die Umsetzung auf Gesetzesstufe ist noch etwas strenger. Die Gesetzesregeln führten zu einem Abbau der Bundesschulden – bis zur Sondersituation der Pandemie ab 2020.

Die Schuldenbremse ist eine Selbstkasteiung von Politik und Bürgern. Sie ist ein Korrektiv gegen die menschliche Neigung, das Hier und Jetzt weit höher zu gewichten als das Schicksal kommender Generationen. Die Opferbereitschaft der Menschen für die eigenen Kinder ist zwar sehr hoch, aber mit einer anonymen Masse namens «künftige Generationen» fühlt man sich weit weniger verbunden.

Lektion der AHV

Gespiegelt ist diese Tendenz in der hohen Verschuldung vieler Staaten ohne strikte Schuldenbremse. So war zum Beispiel 2024 die Staatsverschuldung in Frankreich gemessen an der Grösse der Volkswirtschaft 4,6-mal so hoch wie in der Schweiz. Im Durchschnitt des Euro-Raums betrug die Schuldenquote das 3,6-Fache des Schweizer Niveaus. Gemessen an der derzeitigen Rendite von 10-jährigen Staatsanleihen muss Frankreich für Langfristschulden jährlich etwa 3 Prozentpunkte mehr Zins zahlen als die Schweiz. Mit dem derzeitigen französischen Zinsniveau hätte der Bund jährliche Mehrausgaben für Zinsen von über 2 Milliarden Franken.

Der Bund wäre ohne Schuldenbremse wohl weit stärker verschuldet. Vor Einführung der Schuldenbremse 2003 waren die Bruttoschulden des Bundes seit 1990 von knapp 40 auf über 120 Milliarden Franken gestiegen. Danach sanken sie bis 2019 auf knapp 100 Milliarden. Vor allem wegen der Pandemie stiegen sie seither auf rund 130 Milliarden.

In der Schweiz zeigt sich die Tendenz, den künftigen Generationen Lasten anzuhängen, besonders in der «Abzocker-Mentalität» bei der AHV. Diese kennt keine Instrumente zum Schutz der Jüngeren. Die Parteien hinter der Klimafonds-Initiative setzen in der Altersvorsorge auf diese Mentalität, doch in der Klimapolitik fürchten sie sich davor. Deshalb verlangt die Klimafonds-Initiative keine sichtbaren Opfer der Bürger.

Mit diesem Text verabschiedet sich Hansueli Schöchli von den NZZ-Lesern.

Die Jungen stimmen nicht ab, weil sie die Politiker nicht verstehen

Daten zum Polit-Interesse Die Gen Z schätzt die Demokratie und erkundigt sich bei der Familie, in der Schule und auf Tiktok. Doch an Wahlen teilnehmen will nur jeder Dritte. Ein Grund dafür: Zeitmangel.

Markus Brotschi

Wer den Schweizer Jugendlichen pauschal politisches Desinteresse unterstellt, tut ihnen unrecht. Die weltweiten Krisen und Kriege scheinen die 15- bis 25-Jährigen politisiert zu haben. Dies zeigt der Demokratiemonitor, eine regelmässig stattfindende Umfrage im Auftrag des Dachverbands Schweizer Jugendparlamente.

54 Prozent der befragten Jugendlichen gaben an, sich für internationale Politik zu interessieren. Das ist der höchste Wert seit Einführung des Schweizer Jugend- und Demokratiemonitors 2014. Noch etwas grösser ist sogar das Interesse für Schweizer Politik (55 Prozent). Hier fällt auf, dass sich junge Männer (59 Prozent) stärker für Inlandpolitik erwärmen können als junge Frauen (50 Prozent).

Am meisten Interesse wecken Themen mit emotionaler und persönlicher Relevanz: Für Kriminalität, psychische Gesundheit und Diskriminierung (Rassismus, Sexismus) interessiert sich rund ein Drittel. Aber auch Migrations- und Bildungspolitik sowie der Gazakrieg kommen auf ähnliche Werte.

Es zeigen sich allerdings deutliche geschlechtsspezifische Unterschiede: Junge Männer interessieren sich mehr für sicherheits- und techniknahe Themen, während Frauen sich stärker für soziale und psychosoziale Themen erwärmen können.

Grosses Vertrauen in die Wissenschaft

Auf den ersten Blick erstaunlich ist, dass nicht Social Media, sondern die Familie für die Jugendlichen die wichtigste Informationsquelle ist. 50 Prozent gaben an, sich über politische Ereignisse, Abstimmungen und Wahlen im persönlichen Umfeld zu informieren. Mit 44 Prozent folgen Instagram, der Schulunterricht (39 Prozent) und Tiktok (38 Prozent).

So informieren sich Jugendliche über Politik

Jugendliche zwischen 15 und 25 Jahren. Mehrfachantworten möglich

Informationsquelle	Anteile in %
Familie	50
Instagram	44
Schulunterricht	39
Tiktok	38
Freundeskreis	32
TV, Radio	28
News-Apps, Onlinezeitungen	24
Suchmaschinen	24
Youtube	21
Politische Werbung auf Social Media	21
Unterlagen politischer Behörden	17
Arbeit	17
Gedruckte Zeitungen	14
Chat-GPT, Deepseek usw.	13
Easyvote (Broschüren, Clips)	12
Gedruckte politische Werbung	12
Podcasts	9
Snapchat	6
Messenger-Apps (z. B. Whatsapp)	6
X (Twitter), Bluesky, Threads usw.	5
Votenow	3
Bei Politikern, politischen Veranstaltungen	2
Andere Quellen	5
Ich informiere mich nicht.	5
Ich weiss nicht, wo ich mich informieren kann.	1

Tabelle: mrue / Quelle: GFS Bern, Schweizer Jugend- und Demokratiemonitor

Jugendliche mit Schweizer Bürgerrecht orientieren sich zudem häufiger in der Familie als die Gleichaltrigen ohne Schweizer Pass. Diese informieren sich vergleichsweise öfter über soziale Medien wie Tiktok.

Klassische Medien wie Radio und Fernsehen nennen 28 Prozent als Informationsquelle, News-Apps und Onlinezeitungen

24 Prozent. Gedruckte Zeitungen erreichen noch 14 Prozent der Jugendlichen.

Obwohl soziale Medien eine Hauptinformationsquelle sind, halten sie die Jugendlichen für die am wenigsten vertrauenswürdige Quelle. Am grössten ist das Vertrauen in die Wissenschaft sowie den Bundesrat, die Kantonsregierungen und das Parlament.

Auch die traditionellen Medien geniessen vergleichsweise hohes Vertrauen bei den Jugendlichen.

Als am verständlichsten taxieren die Befragten allerdings die Onlineplattform Easyvote des Dachverbands Schweizer Jugendparlamente sowie deren App Votenow. Aber auch Chat-GPT, die Familie und Podcasts werden als verständliche

Infoquellen genannt. Die Jugendlichen bekennen sich auch zum demokratischen System. Drei Viertel halten die Demokratie für die beste Regierungsform.

Und 80 Prozent sehen es als Vorteil an fürs Land, wenn die Bevölkerung mitbestimmen kann. Wenn es allerdings um die direkte Beteiligung an politischen Entscheidungen geht, hält sich das Interesse in Grenzen. So können sich nur 30 Prozent vorstellen, an der nächsten Volksabstimmung teilzunehmen.

Etwas höher ist die Bereitschaft, ein Referendum oder eine Petition zu unterschreiben. An den nächsten Wahlen teilzunehmen, kann sich gerade mal ein Fünftel vorstellen. Im Widerspruch zum Demokratiebekenntnis steht zudem, dass ein Drittel der Meinung ist, ein Land profitiere von einer starken Führungsfigur.

Diskrepanz zwischen Selbst- und Fremdwahrnehmung

Als wesentliche Hürden für die Teilnahme an politischen Entscheidungen nennen die Befragten die unverständliche Sprache der Politikerinnen und Politiker sowie Zeitmangel.

Auffallend ist allerdings die Diskrepanz zwischen der Selbst- und der Fremdwahrnehmung des politischen Interesses der Jugendlichen. Während mehr als die Hälfte der Jugendlichen sich als politisch interessiert wahrnimmt, sehen nur 38 Prozent der Lehrpersonen bei ihren Schülerinnen und Schülern ein entsprechendes Interesse.

Befragt wurden vom Forschungsinstitut GFS Bern für den Demokratiemonitor rund 2000 Schülerinnen und Schüler im Alter von 15 bis 25 Jahren sowie 56 Lehrpersonen in der deutsch-, der französisch- und der italienischsprachigen Schweiz. Ebenso wurde auf die repräsentative Verteilung auf Jugendliche mit Gymnasial- und Berufsschulabschluss geachtet.

Les hybrides dominent les nouvelles immatriculations

Statistiques Les mises en circulation de voitures neuves progressent légèrement dans le canton en 2025, alors que le parc total de véhicules diminue.

En 2025, sept voitures de tourisme neuves sur dix immatriculées à Genève sont des modèles hybrides et électriques, signe d'une transition du marché qui s'affirme, même si les motorisations à essence et diesel restent bien présentes, constate l'Office cantonal de la statistique (Ocstat).

Pour la troisième année de suite, les immatriculations de voitures de tourisme neuves augmentent dans le canton. Elles atteignent 11'605 unités en 2025, soit +2,5% par rapport à 2024. La motorisation hybride (y compris les hybrides rechargeables) domine, avec 56% des nouvelles immatriculations, tandis que les véhicules entièrement électriques en représentent 13%. Une proportion qui stagne depuis trois ans.

Les voitures à moteur exclusivement thermique forment encore 30% des nouvelles mises en circulation. Dans ce groupe, l'essence demeure largement majoritaire (26% du total), alors que le diesel ne pèse plus que 4%.

— Les allemandes ont la cote

À plus long terme, le nombre annuel d'immatriculations neuves est toutefois inférieur à celui observé dix ans plus tôt: 16'292 en 2015. À cette époque, le parc en circulation était très largement composé de moteurs thermiques (96%).

Du côté des marques, les allemandes ont la cote auprès des automobilistes genevois. Volkswagen (1205 véhicules neufs immatriculés en 2025) arrive en tête devant Mercedes-Benz (1176), Audi (1155), BMW (1071) et Toyota (762). Tesla n'arrive qu'en 12^e position (330).

— Moins de voitures par habitant

En 2025, le nombre total de voitures de tourisme continue de reculer à Genève. Les sorties de circulation étant plus nombreuses que les entrées, le canton compte 214'142 voitures enregistrées, soit -0,8% en un an, poursuit l'Ocstat.

Depuis 2015, le parc s'est contracté d'environ 7000 véhicules, alors que la population a augmenté de plus de 45'000 personnes. Le taux de motorisation baisse ainsi de 451 voitures pour 1000 habitants en 2015 à 400 en 2025.

Dans l'ensemble du parc automobile genevois, les thermiques restent majoritaires (80%), devant les hybrides (16%) et les

électriques (4%). À l'inverse, les deux-roues progressent encore: 62'569 motos sont enregistrés en 2025 (+1,1%), avec 5558 nouvelles immatriculations.

— Le marché suisse au plus bas depuis vingt-cinq ans

Au niveau national, 232'602 immatriculations de véhicules de tourisme neufs ont été enregistrées en 2025, en recul de 2,1% par rapport à 2024. «Il s'agit du niveau le plus bas atteint par le marché depuis plus de vingt-cinq ans, si l'on exclut la pandémie du Covid», relève Auto-Suisse, l'association des importateurs officiels d'automobiles. Pointée du doigt: une réglementation CO₂ jugée «la plus stricte d'Europe».

Les voitures à moteur exclusivement thermique forment encore 30% des nouvelles mises en circulation.

Malgré ce recul, le parc automobile suisse poursuit sa mue. À l'image du canton de Genève, près de sept nouvelles mises en circulation sur dix concernent des véhicules électrifiés (69%), les motorisations hybrides (y compris les rechargeables) arrivant largement en tête (46,3%), devant les 100% électriques (22,7%). Les voitures à moteur thermique représentent 30,7% des nouvelles immatriculations (essence: 24%; diesel: 6,7%).

— Plus de 6 millions de véhicules

Là aussi, les marques d'outre-Rhin dominent. Sur le haut du podium, on retrouve Volkswagen (25'568 véhicules neufs enregistrés), devant Skoda (22'187) et BMW (20'379), puis Mercedes-Benz (18'819), Audi (17'125) et Toyota (12'150).

En 2025, la Suisse comptait 6,6 millions de véhicules motorisés (hors cyclomoteurs), soit une augmentation globale de 23% par rapport à 2010. Sur ce total, 4,8 millions sont des voitures de tourisme et 0,8 million des motos.

Aymeric Dejardin-Verkinder



Depuis 2015, le parc s'est contracté de quelque 7000 véhicules, alors que la population a augmenté de plus de 45'000 personnes. Keystone



Selon les tests effectués en 2023, 0,2 à 1,5% des conducteurs seraient concernés. Martial Trezzini/Keystone

Comment les chauffards sonores échappent encore aux sanctions

Santé publique Le Grand Conseil et le Conseil d'État veulent pouvoir punir les conducteurs trop bruyants à l'aide de radars antibruit. Pour cela, une législation fédérale est nécessaire.

Bastien Nespolo

Un moteur vrombit et tout le quartier se réveille. À Genève, plus de 120'000 habitants sont exposés à des niveaux sonores supérieurs aux normes fédérales. Parmi ces désagréments, les pics de bruit sont pourtant évitables. En accélérant fortement ou en modifiant leurs véhicules, «des conducteurs dérangent à eux seuls des centaines, voire des milliers de personnes, déplore Philippe Royer, directeur général de l'Office cantonal de l'environnement (OCEV). Ces comportements dommageables doivent être combattus largement.»

En 2023, pour lutter contre les véhicules trop bruyants, le Canton a été pionnier dans le test des radars antibruit. Ces dispositifs, nommés «Hydre», permettent de flasher un véhicule, non pas quand il excède une limite de vitesse, mais un niveau sonore. Afin d'analyser les débuts de ces tests, effectués à visée de contrôle, «un rapport mandaté par la Confédération a relevé que leurs résultats étaient concluants», poursuit Philippe Royer.

Le Conseil d'État genevois reste convaincu de la nécessité de pouvoir sanctionner les comportements inadéquats par le biais de cette technologie. Pourtant, seule une base légale fédérale permettrait la mise en place de ces mesures administratives dans les cantons et cela pourrait prendre du temps.

En décembre 2025, la Confédération a publié un second rapport dans lequel le Conseil fédéral indique envisager de ne mettre en place qu'une approche de sensibilisation, celle du «nudging». Soit le fait de disposer des affichages le long de la route qui «donnent

«Le rapport ne recense que des obstacles, n'avance aucune proposition pour les lever et ne prend pas en compte les retours positifs des projets pilotes.»

Delphine Klopfenstein Broggini
Conseillère nationale Verte

un retour direct aux conducteurs avec des indications telles que «Trop bruyant!» ou des smileys», précise le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Detec).

Cette utilisation limitée ne convainc pas le député du Grand Conseil genevois Julien Nicolet-dit-Félix, pour qui ces avertissements pédagogiques peuvent même être «contreproductifs» en incitant certains usagers de la route à «tester leurs moteurs». Le député pointe que ce sont surtout les comportements qui dérangent plutôt que des véhicules non conformes; il ajoute qu'une «étude mentionnée dans ce rapport démontre l'inefficacité du nudging en Suisse».

Le Conseil fédéral justifie toutefois sa décision d'usage préventif en avançant des manquements techniques et juridiques ne permettant pas de légiférer sur une utilisation punitive des radars. Le fait que ces technologies ne seraient pas suffisamment perfectionnées, que les véhicules devraient être équipés de compteurs ou qu'une limite sonore devrait encore être établie fait partie de ces bases légales et techniques insuffisantes. Mais cette analyse est à nouveau contestée.

Après la publication de ce rapport, le directeur de l'OCEV a informé que le Canton a été «déçu» et appuie qu'à l'instar de la vitesse, «la prévention doit être combinée à des mesures de sanctions». Un regard que partage par ailleurs l'Union des villes suisses.

«Impartial et lacunaire»

La conseillère nationale Delphine Klopfenstein Broggini estime que ce rapport est «impartial et lacunaire». «Il ne recense que des

obstacles, n'avance aucune proposition pour les lever et ne prend pas en compte les retours positifs des projets pilotes.» Tout comme le directeur de l'OFEV, ils soutiennent que la technologie est à la pointe et que les tests ont prouvé que les radars peuvent isoler le bruit en l'attribuant de manière fiable à un véhicule.

La députée Verte soulève également une incohérence. «M. Rösti (*ndlr: responsable du Detec*) a choisi de retenir un avis juridique indiquant qu'en l'absence d'un compteur il est impossible de légiférer alors qu'un second avis présent dans le rapport indique que ce n'est pas un obstacle.»

Et de développer: «Il s'agit d'une responsabilité individuelle au même titre que le taux d'alcool. Les conducteurs n'ont pas un compteur dans leur véhicule qui leur indique s'ils ont dépassé la norme.» Quant à cette limite de bruit à ne pas franchir, «il serait tout à fait possible de légiférer sur son seuil, comme cela a été fait avec les particules fines dans la lutte contre la pollution».

Le service de communication du Detec indique «partir du principe que ces appareils vont continuer à s'améliorer et que le moment venu, leur utilisation éventuelle à des fins de sanction pourra être rediscutée. Cependant, aucun calendrier n'a encore été fixé à cet effet.»

Pour l'heure, ce sont donc toujours des policiers équipés de sonomètres qui sanctionnent des véhicules bruyants lors de contrôles volants. «Toutefois, ces démarches sont exigeantes en ressources et en configuration et le radar antibruit est un outil qui apporterait une réponse à ces difficultés de terrain», estime le directeur de l'OCEV.

À Genève, les congés massifs sont loin d’être une exception

Résiliations L'affaire Carl-Vogt, qui voit une centaine de locataires menacés de perdre leur appartement, fait craindre d'autres scénarios similaires. Ici et là dans la ville, des habitants subissent le même sort. Enquête.

Léa Frischknecht
Cathy Machereil
Lorraine Fasler

Combien d'immeubles, à Genève, sont exposés à des résiliations massives de baux au motif d'importantes transformations? Alors que le cas de Carl-Vogt et les projets de démolition-reconstruction à la Servette et aux Augustins ont été largement médiatisés, se pose la question de l'ampleur du phénomène.

Christophe Aumeunier, le secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière (CGI), nous le disait il y a peu: quelques dizaines d'immeubles à Genève, en raison de leur vétusté et des exigences de rénovation énergétique, vont devoir subir d'importants travaux. Sur un marché du logement en crise, la CGI appelle les propriétaires et les gérances à trouver des solutions pour amortir le choc, mais lorsque les travaux sont lourds, il n'y aurait pas d'autres possibilités que de vider les immeubles, et donc de résilier les baux.



Les locataires du 13, rue Butini ont vu leur bail résilié en décembre dernier. Georges Cabrera

Selon l'association de défense des locataires, les résiliations en bloc dans les immeubles s'opèrent avant tout pour des raisons spéculatives.

Aux Pâquis, des nonagénaires mises à la porte

Au numéro 13 de la rue Butini, aux Pâquis, l'affaire du boulevard Carl-Vogt a comme un goût de déjà-vu. Au mois de décembre 2025, les locataires ont tous reçu un courrier recommandé de la part de la régie Naef, leur annonçant la résiliation de leurs baux. Un coup de massue pour les habitants des 23 appartements dans lesquels certains vivent depuis plusieurs dizaines d'années. «Nous sommes vraiment choqués, soupire l'un d'eux. Dans l'immeuble, il y a deux dames de plus de 90 ans, je ne sais pas comment elles vont faire.»

Comme à Carl-Vogt, les habitants ont des délais différents pour quitter les lieux, selon la date de fin de leur bail. Certains locataires ont contesté leurs résiliations et attendent leur audience à la commission de conciliation en matière de baux et loyers. D'autres n'ont pas eu cette chance. «J'étais déjà partie dans ma famille pour les Fêtes quand le courrier est arrivé, raconte une habitante. Donc je n'ai pas pu faire opposition dans le temps. Cette manière de faire n'est pas très correcte, il arrive souvent que les gens ne soient pas chez eux en fin d'année.»

L'immeuble des années 60 a été acheté en mars 2025 pour 14 millions de francs par une société nommée Next Gen One SA, devenue ensuite Butini Properties. Moins d'un an après, les locataires sont priés de partir en raison de travaux à venir. Comme à Carl-Vogt, la résiliation des baux intervient avant le dépôt d'une autorisation de construire qui doit être adressée au Canton. Si les habitants ont demandé, par courrier, quelle serait la nature des travaux, ils n'ont jamais reçu de réponse. La «Tribune de Genève», elle, a reçu ces in-

L'immeuble des Pâquis



«Je cherche, je cherche, mais je ne trouve rien, ou trop cher. On se sent complètement abandonné par la régie et par les autorités.»

Un habitant du 13, rue Butini

formations de la part de la régie Naef. Cette dernière qualifie l'immeuble de «vétuste», nécessitant une «intervention globale». Le projet prévoit une rénovation complète, une surélévation et la création de logements supplémentaires «afin de répondre aux besoins de la population, incluant des logements à loyer contrôlé pour la durée légale requise», explique la régie. Toujours selon Naef, la libération de l'immeuble s'est révélée nécessaire au vu de l'ampleur des travaux ainsi que les exigences liées à la sécurité et au confort des occupants.

Ce n'est pas la lecture de l'Asloca. «Ces congés doivent être annulés, déclare la juriste Raffaella Willig. Certes, il arrive que le départ des locataires soit impératif, comme c'était le cas en 2019, lorsqu'un immeuble de la Servette menaçait de s'effondrer, mais là, on ne se situe pas dans ce type de cas, extrêmement rares. Et même à l'époque, des solutions de relogement rapides avaient été trouvées.»

Pour les habitants, c'est l'angoisse. Dans un canton où le taux de vacances est le plus bas du pays, à 0,34% – ce qui signifie que seuls 3,4 logements sur 1000 sont libres –, les opportunités de se reloger sont rares. Et à quel prix? Au 13, rue Butini, l'immeuble compte sept studios et seize cinq-pièces. Pour ces derniers, les prix varient entre 1900 francs, pour les plus anciens locataires, et 3000 francs pour les baux les plus récents. «Je cherche, je cherche mais je ne trouve rien, ou trop cher, relate un autre habitant. On se sent complètement abandonné par la régie et par les autorités.»



À l'angle de la rue Hoffmann et de la route de Meyrin, le bâtiment est concerné par des résiliations massives.

À la Servette, un immeuble qui s'effrite et des locataires en rade

À l'angle de la rue Hoffmann (N° 1) et de la route de Meyrin (N°s 4-6-8), les habitants connaissent là aussi le même sort qu'à Carl-Vogt. Le scénario n'y est d'ailleurs pas très différent. En février 2024, cet immeuble en «L» de quatre allées, disposant d'un peu plus de 100 logements, est acquis à hauteur de 45 millions de francs par la Caisse de pension BVK du canton de Zurich, laquelle confie la gestion de l'immeuble à la régie Naef.

Au milieu de l'année 2025, la gérance annonce aux locataires que les baux ne seront pas renouvelés à leur échéance, pour cause de gros travaux annoncés. Des départs tombent déjà, pour certains locataires, ce printemps. La demande d'autorisation de construire est en instruction; si elle est accordée, les travaux devraient durer quatre ans, en opérant progressivement, allée par allée.

Particularité de cet immeuble construit dans les années 60: il ne répond plus aux normes sismiques, et le bâtiment peut être qualifié de passoire énergétique. Une expertise, présente dans la demande d'autorisation de construire, montre que le bâtiment est en catégorie «G», le plus mauvais score de l'échelle énergétique, en ce qui concerne l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment et les émissions directes de CO₂. Sa toiture est en bout de course, les murs extérieurs s'effritent littéralement.

Le bâtiment doit passer par des travaux estimés à plus de 30 millions (dont quatre dédiés à un projet de surélévation) pour se conformer aux normes en vigueur. «Les travaux, effectués pour la sécurité des habitants, sont incompatibles avec le maintien des locataires dans leur logement, explique la BVK. Tous les murs des appartements donnant sur la cage d'escalier de chaque

L'immeuble à la Servette



«Je suis d'accord de partir, mais il faut que l'on me propose un logement que je peux payer.»

Un locataire de la Servette

immeuble seront démolis puis reconstruits avec un renforcement de leurs structures.»

Il n'empêche, les locataires disent se retrouver au dépourvu. «Ces résiliations en masse, c'est une catastrophe, témoigne l'un d'eux, il y a ici beaucoup de familles qui paient un loyer modeste et qui ne savent pas comment elles vont pouvoir rebondir face à cette situation. D'au-

tant plus que la gérance ne nous aide absolument pas à retrouver un logement.»

Un point que la BVK conteste: «Avec la gérance, nous étudions depuis plusieurs mois des solutions de relogement pour les locataires ayant contesté leur congé. Plusieurs d'entre eux ont déjà pu être relogés. Des prolongations de bail coïncidant avec le début effectif du chantier ont également été accordées, afin de laisser plus de temps aux locataires pour effectuer des recherches de logement. Les échanges s'inscrivent dans une perspective constructive et conciliante.»

Une autre locataire explique s'être inscrite partout où elle pouvait pour trouver un appartement depuis juin 2025, mais toutes ses postulations ont été refusées. «Je suis d'accord de partir, mais il faut que l'on me propose un logement que je peux payer», lâche-t-elle, amère, en nous faisant visiter son logis. Dans cet immeuble, les loyers restent relativement abordables: les trois-pièces de la rue de Meyrin, huit se louent dans une fourchette de 750 francs à 1830 francs par mois; les quatre-pièces de la rue de Meyrin, quatre un peu plus de 1800 francs; et un cinq-pièces et demi, à la rue Hoffmann, un y est loué 2100 francs en moyenne.

Selon les projections présentées par la BVK, les loyers des logements rénovés vont déjà augmenter en moyenne de 10% pendant la période de contrôle des loyers de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR). Une fois cette période achevée, quel sera le rendement visé à terme pour quels niveaux de loyers? Interpellé, le propriétaire précise «ne pas donner généralement d'information sur le rendement de ses investissements».



Avec nombre d'arcades déjà vides, le coin a des allures de quartier fantôme. Laurent Guiraud

À la rue de la Rôtisserie, des commerçants en colère

Une «ville fantôme». C'est ainsi que les rares commerçants qui s'accrochent encore à leur arcade aux 2, 4, 6, 8, rue de la Rôtisserie, ainsi que ceux de la rue Frank-Martin, qualifient leur coin de quartier. Car une bonne moitié des surfaces commerciales donnant sur la rue de ce gros pâté de maisons, pour tant sis au cœur de la ville marchande, sont désormais vides.

Des commerçants des rez-de-chaussée, mais aussi une bonne partie des entreprises et particuliers dans les étages, ont reçu leur congé de manière échelonnée ces derniers mois, entre juillet 2024 et janvier 2026. L'immeuble compte une centaine d'objets locatifs, dont quinze appartements. Les trois sociétés propriétaires, contrôlées par un fonds UBS, entendent opérer à partir de 2029 une rénovation totale, laquelle devrait se terminer en 2033.

UBS indique que l'autorisation de construire n'a pas encore été déposée: «Les travaux vont notamment porter sur le changement du système de chauffage et de ventilation ainsi que sur l'amélioration du système de protection incendie.» Si les locataires ne peuvent pas conserver leur logement, c'est parce que les travaux vont conduire à une modification de la chose louée, explique encore UBS, avec un projet, encore en discussion, d'augmentation du nombre de logements.

Certains commerçants sont donc déjà partis, d'autres tentent encore de résister, avec des procédures engagées en justice. «J'ai déjà été évincée de la place du Molard il y a quelques années, et voici que ça recommence. Or si je dois partir, c'est 30% de perte de clientèle et autant de chiffre d'affaires en moins, sans compter les investissements perdus dans la rénovation à mes frais de la bou-

L'immeuble de la Rôtisserie



«Si je dois partir, c'est 30% de perte de clientèle et autant de chiffre d'affaires en moins, sans compter les investissements perdus dans la rénovation à mes frais de la boutique.»

La patronne de Tricosa

tique», tonne la patronne de la boutique Tricosa, au numéro 2.

Luigi Guarnaccia, patron du restaurant Capocaccia, ne décolère pas. Il explique avoir investi environ 1,5 million de francs pour les réparations et les aménagements nécessaires, à la suite de trois inondations survenues entre 2017 et 2022. «Ces travaux avaient été annoncés, et personne ne nous a informés que l'immeuble ferait à son tour d'importants travaux, comme nous aurions pu légitimement nous y attendre», lance-t-il, encore choqué de la résiliation de bail reçue. Le restaurant est actuellement fermé.

Dans les étages, on trouve aussi des artisans installés de longue date. Comme le tailleur d'origine turque Sükrü Tartan, qui s'est formé dans le quartier du Sentier à Paris, avant de débarquer à Genève, chez Lanvin. Depuis 1989, il gère son atelier «Au fil à coudre», au 1^{er} étage du 6, rue de la Rôtisserie. Au milieu de ses vieilles mais inusables machines à coudre, et de centaines de bobines de fil, Sükrü Tartan se dit angoissé de lâcher tout cela.

«Cette situation me rend très triste, mon atelier, c'est toute ma vie, et mon adresse est bien connue. À 69 ans, je travaille pour le plaisir et je ne vais donc pas chercher un autre local. Mon intention était de transmettre mon affaire à un jeune tailleur. Mais avec cette résiliation de bail pour 2028, qui va vouloir reprendre?»

Ironie de l'affaire, la CGI, dont les bureaux sont installés au 4, rue de la Rôtisserie, est concernée par une résiliation de bail. «Nous devons probablement déménager», confirme Christophe Aumeunier. Mais lui se dit optimiste: «L'offre de bureaux était plutôt bonne en ce moment à Genève.»

Les milieux immobiliers se défendent

Travaux Les acteurs du secteur répondent à l'Asloca, qui dénonce des dérives.

Les milieux de l'immobilier et l'Asloca sont d'accord sur un point: en principe, les rénovations doivent se faire avec le souci que le locataire conserve son logement. Mais depuis la fin 2024, l'Association de défense des locataires observe des dérives, avec des cas de congé-rénovation qui se multiplient. Elle évoque une quinzaine de dossiers en cours concernant des immeubles entiers. Pour une quarantaine d'autres, ce sont des lots d'appartements qui sont ciblés. Pas n'importe lesquels: ceux où, précisément, les loyers sont les plus bas.

«Au 35, rue de Contamines par exemple, une dizaine de locataires ont reçu une résiliation au motif de travaux, or il s'agissait systématiquement des habitants ayant les loyers les plus bas, relate Leïla Grobet, juriste à l'Asloca. Les autres locataires n'ont pas reçu de résiliation malgré les travaux. Cela démontre bien qu'on utilise la rénovation dans un but spéculatif.»

Également juriste à l'Asloca, Raffaella Willig relève que le modus operandi est usuellement le même: les résiliations sont envoyées très souvent sans même qu'une autorisation de construire ne soit déposée, et sans consultation préalable des locataires.

«Ces autorisations ne devaient pas être accordées car l'article 43 de la LDTR prévoit que les locataires doivent être informés des travaux avant toute résiliation, poursuit Leïla Grobet. Cela leur permet, dans un délai de 30 jours, de faire valoir leurs observations. Ils peuvent, par exemple, informer le propriétaire qu'ils sont en mesure de se loger ailleurs le temps des travaux et revenir après.» Les juristes de l'Asloca appellent que le but premier de la LDTR est le maintien du parc locatif de logements répondant aux besoins prépondérants de la population.

Raffaella Willig déplore que, bien que le Département du territoire soit informé des violations et résiliations de bail, il délivre généralement les autorisations, «en vidant ainsi de sa substance le but premier de la LDTR». À cet égard, de nombreuses procédures sont pendantes par-devant le Tribunal administratif de première instance.

Méthodes «spéculatives»

L'Asloca n'en démontre pas: derrière le prétexte de travaux de rénovation se cache un motif spéculatif. Citant, à titre d'illustration, des cas de procédure à l'amiable où des bailleurs proposent aux locataires de revenir à la fin des travaux uniquement s'ils acceptent une «hausse de loyer colossale et injustifiée».

Interrogé sur le dossier du 13, rue Butini, la Survap, association des habitants des Pâquis, fait le même constat. «Ces nouvelles méthodes de résiliations massives démontrent qu'aujourd'hui, on essaie par tous les moyens d'augmenter le prix de l'immobilier, analyse Christophe Brandner de la Survap. Il faut davantage de garde-fous pour rappeler aux propriétaires qu'ils

ont un rôle social et éthique à respecter. Ils détruisent les villes en agissant de cette manière!» S'ils restent discrets sur les rendements de leurs investissements, les propriétaires se défendent d'avoir recours à des opérations spéculatives. Selon eux, il s'agit de rénovations nécessaires qui, après une étude approfondie, ne peuvent se faire avec les locataires sur place. Les milieux immobiliers évoquent des situations exceptionnelles dans lesquelles il est impossible de faire autrement.

Pas de «pratique systématique»

Un avis que partage la régie Naef, qui gère les immeubles de Carl-Vogt, Butini et du croisement entre la rue Hoffmann et la route de Meyrin. Si elle rappelle n'avoir qu'un rôle d'intermédiaire entre les locataires et les propriétaires qui la mandatent, la régie réfute la généralisation des congés massifs pour travaux. Naef est en charge de près de 1500 immeubles dans le canton et souligne que trois cas ne peuvent constituer une «pratique systématique».

«Il faut davantage de garde-fous pour rappeler aux propriétaires qu'ils ont un rôle social et éthique à respecter. Ils détruisent les villes en agissant de cette manière!..»

Christophe Brandner
Association des habitants des Pâquis

«Dans la mesure du possible, nous encourageons le maintien des locataires, notamment par des rocades, lorsque la configuration technique et la nature des travaux le permettent, fait savoir le service de presse de Naef. Nous avons d'ailleurs assisté les propriétaires dans le cadre de nombreux chantiers lourds en site occupé.»

Lorsque les contraintes techniques ou sécuritaires ainsi que l'ampleur des interventions rendent le maintien des locataires impossible, la régie assure respecter strictement le cadre légal. «Notre rôle est d'accompagner les locataires dans ces périodes délicates et de rechercher des solutions adaptées, notamment par un relogement dans le parc immobilier que nous gérons.»

Manifestation fin mars

L'argument convainc peu l'Asloca. Dans sa pratique, elle constate que les propriétaires restent souvent sourds aux propositions alternatives (de type rocades), qui permettraient le maintien du bail. Preuve, selon l'association, que le profit est avant tout la motivation première des milieux immobiliers. Elle entend maintenir la pression et le combat contre ces résiliations. Le rassemblement aura d'ailleurs lieu le 28 mars à 14 h sur la place Neuve.